



fédération des associations
d'étudiant-e-s de l'Université
de Lausanne

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DES DELEGUÉ-E-S DE LA FAE du 25 septembre 2017, 17h30, Internef 275

1. Formalités

1.1 Élection des scrutateurs et scrutatrices

1.2 Adoption de l'ordre du jour

NB : Ajout interpellation

1.3 Adoption du PV de l'AD du 22 mai 2017 et de l'AD extraordinaire du 4 septembre 2017

2. Communications

2.1 Communications du Bureau

2.2 Communications des associations membres, des commissions et autres groupes

3. Subventions (HUIS-CLOS) - Art. 3 al. 2 ch. 4 Rsub

4. Rapport d'activité et plan d'activité

4.1 Rapport d'activité 2016-2017

4.2 Plan d'activité 2017-2018

5. Comptes et budget

5.1 Comptes 2016-2017

5.2 Budget 2017-2018

6. Elections

7. Bourses d'études (HUIS-CLOS)

8. Interpellation

Présent-e-s

FTSR	Tirage au sort
AESR	1. Valentin Longchamp
-	2. Fidence Munyamahoro
AETH	3. Elodie Koller
Marie Breitler	4. David Thévoz
SSP	
AESSP	
Sébastien Bujard	
Cédric Bodoira	
Benjamin Deffaugt	
FDCA	
AEDL	
Sacha Elkaim	
Yvan Gisling	
AESC	
-	Bureau
	Loïc Pillard (co-président)
HEC	Joachim Léger (co-président)
CHEC	Anouchka Hoffman
Abbas Filali Meknassi	Maud Reveilhac
Diego Conjeo	Arnaud Blanchard
Leopold Lajic	
Sawsana Demdoun	
Lettres	Secrétariat
AEL	Pauline Mottet, SG (PV)
	Olia Marincek, SG
	Floria Papadopoulos, SC
Joëlle Antenen	Excusé-e-s
Pascal Guignard	Florent Aymon
Thibault Hugentobler	Gabriel Delababy (AESSP)
	Emile Behrend
	Nihat Cingöz
GSE	Yves Di Cristino
AEGE	
-	
FBM	
AEML	
Gerladina Mottini	Absent-e-s :
Adrien Waeber	AESR
	AESC
LAB	AEGE
Hugues de Villiers de la Noue	
Lucica Genoud	
	Invité-e-s :
	Anouk Essyad
	Noémie Rentsch

Les membres du Bureau (exécutif) de la FAE sont : Joachim Léger (co-président), Loïc Pillard (co-président), Maud Reveilhac, Arnaud Blanchard, Florent Aymon, Anouschka Hoffman
 Secrétaires générales : Olia Marincek et Pauline Mottet
 Secrétaire administratif et comptable : Matteo Knobel- Secrétaire comptable : Floria Papadopoulos

La séance débute à 17h36.

1. Formalités

1.1 Élection des scrutateurs et scrutatrices

- Scrutateurs : Abbas Filali Meknassi et Cédric Bodoira
- 20 délégué-e-s
- 7 associations représentatives

1.2 Adoption de l'ordre du jour

NB : Ajout interpellation

Joachim : On a eu une interpellation un peu hors délai qu'on a mis l'ordre du jour, sous réserve de la commission de contrôle. Est-ce qu'ils sont présents ? (non) Cela nous permet de souligner l'importance de la commission de contrôle et qu'il y ait des membres réguliers aux AD. J'invite ceux qui participent régulièrement aux AD à se présenter pour cette commission. Donc on vous propose d'adopter l'ordre du jour tel quel et modifié.

Pour l'adoption de l'ordre du jour modifié :

Pour : 16

Contre : 2

Abstention : 1

→ l'ordre du jour modifié est accepté

1.3 Adoption du PV de l'AD du 22 mai 2017 et de l'AD extraordinaire du 4 septembre 2017

Pour l'adoption du PV de l'AD du 22 mai 2017 :

Pour : 17

Contre : 0

Abstention : 3

Pour l'adoption du PV de l'AD du 4 septembre 2017 :

Pour : 17

Contre : 0

Abstention : 3

→ Les PV du 22.05.17 et du 04.09.17 sont acceptés

2. Communications

2.1 Communications du Bureau

Loïc : Actuellement vous avez la possibilité d'évaluer vos enseignements par le biais de questionnaires. Ce sont habituellement les enseignant-e-s qui déclenchent ces évaluations. Lors de notre rencontre avec la Direction, on nous a rappelés que les étudiants pouvaient demander qu'une évaluation soit faite, la demande devant être formalisée par la FAE puis adressée au Décanat. Un autre point évoqué concernant les dons d'entreprises externes. Une Charte de modalités de financements philanthropiques a été produite pour l'UNIL. Celle-ci prévoit qu'un comité intégrant deux membres externes à l'UNIL aura pour mission d'évaluer si ce don ne risque pas de nuire à la réputation de l'UNIL. La Direction cherche aussi à réunir de représentant-e-s de toutes les facultés au sein d'un Groupe de travail chargé de faire émerger des idées, afin de promouvoir l'entreprenariat.

Arnaud : On a reçu quatre demandes de subventions. D'abord le Cabanon pour un montant de CHF 1000.- qui n'a pas été contestée, et donc elle passe. Ensuite une demande de l'AEAUL pour un montant de CHF 1500.-, demande qui n'a pas été contestée et donc qui passe également. On a reçu deux autres demandes qui ont été contestées, on les verra donc dans un point à l'ordre du jour spécifique.

Joachim : La journée d'accueil s'est très bien passée. Nous avons eu énormément de monde pour les visites de midi. On a écoulé beaucoup d'agendas et de goodies. Cette journée m'a également permis de rencontrer les personnes du LAB qui sont présentes aujourd'hui.

Olia : N'oubliez pas que nous avons encore des agendas en libre service. Je rappelle aussi la date de la Désalpe qui aura lieu le jeudi 5 octobre, et la date du Point. Virgule, le 10 octobre. J'ai aussi une communication de la part de Laia : un groupe a été créé au semestre précédant sur la question de l'accueil des réfugiés à l'UNIL.

2.2 Communications des associations membres, des commissions et autres groupes

Anouk : On va bientôt tenir notre première AG pour adopter les statuts, je vous retransmettrai la date. Il faudrait diffuser pour avoir un maximum de participants.

Elodie : J'ai une information pertinente pour toutes les associations. J'ai découvert que le service santé avait des compétences dans la gestion des annonces de mauvaises nouvelles dans des volées. Ils sont formés pour convoquer des volées et annoncer les informations que la famille est d'accord de fournir, afin d'accompagner les volées dans les démarches de suivi. Ils donnent les phases normales de deuil et à quel moment il faut aller voir son médecin. Ce sont des ressources auxquelles on peut faire appel, mais l'information passe peu. Autre chose, je cherche désespérément un suppléant pour la commission de la politique des hautes écoles (Hopoko).

3. Subventions (HUIS-CLOS) - Art. 3 al. 2 ch. 4 Rsub

Loïc : Nous avons reçu deux contestations. Je vais expliquer la procédure, nous allons procéder avec ces deux associations l'une après l'autre. D'abord, l'AFU va nous présenter son point de vue, ensuite les délégué-e-s pourront poser des questions, et ensuite il aura un huis clos. Donc toutes les personnes qui n'ont pas droit de vote devront sortir, et on aura une discussion entre le bureau et les délégué-e-s. Ensuite le vote. Puis on rappellera le GRC pour la demande suivante et on procédera de la même façon.

Donc merci à l'AFU, vous pouvez prendre la parole.

Pour l'AFU : Anouk Essyad Noémie Rentsch

Anouk : Avant de commencer, j'aimerais revenir sur notre association et la raison pour laquelle on l'a créée. Elle a été créée il y a deux ans et a reçu ses statuts il y a un an environ. Elle a été créée sur le constat qu'il manquait une association de ce genre. L'AFU organise des conférences et des ateliers pour diffuser ces problématiques à l'Université, et aider les personnes qui en font la demande en cas de discrimination ou de harcèlement. Notre association a pour but fondamental de lutter contre les discriminations et les problèmes d'égalité de genre sur le campus. On va vous présenter pour quoi il est nécessaire qu'on bénéficie d'un soutien financier ainsi que symbolique de la FAE, et on va revenir sur les deux motifs d'opposition à notre demande.

Noémie : Afin de contribuer au débat universitaire, vous avez pu voir qu'on organise des ateliers et qu'on prend part à la campagne contre le harcèlement. Nos activités répondent à un réel besoin, et on bénéficie du soutien du Bureau pour l'égalité des chances, avec lequel on collabore sur cette campagne notamment. On a reçu un refus de notre subvention à la FAE par rapport à deux articles : le premier concerne le but de notre subvention et le respect de la charte de l'égalité (*lecture des articles*). Le deuxième concerne le fait que notre demande servirait à alimenter les fonds propres de l'association, et non pas un projet en particulier.

Concernant l'argument de ce que ces fonds permettraient de subventionner, on demande de l'argent pour nos activités, donc cela concerne uniquement l'organisation d'activités et non pas la création d'un fond propre. L'ensemble de nos activités s'inscrit dans le projet général de promouvoir l'égalité et de lutter contre les discriminations.

Concernant le respect de la Charte selon laquelle la FAE s'engage à une totale égalité de traitement, on a supposé que le refus venait de la question de traitement indifféremment du genre. Les ressources qui nous seraient allouées nous permettraient d'organiser des événements mixtes. Nous priver de cette subvention reviendrait à priver l'ensemble de la communauté universitaire de participer à ceux-ci. Ce qu'on propose est en mixité et ne discrimine personne, on est ouverts et avons organisé plusieurs événements avec des associations qui sont mixtes. On a le soutien du Bureau de l'égalité des chances, ce qui prouve bien qu'on ne discrimine personne. J'ajoute que nous nous inscrivons pleinement dans la charte de la FAE.

Anouk : Pour conclure, nos activités s'inscrivent pleinement dans cette charte, puisqu'on essaie de combattre les discriminations de genre sur le campus, et

notre objectif ne se réduit pas à un seul événement. C'est la raison pour laquelle on demande le soutien de la FAE.

Pascal : Vous avez parlé de non mixité choisie, vous entendez quoi par là ?

Anouk : C'est pour insister sur le fait qu'on n'a pas une démarche d'exclusion, mais qu'on choisit qui participe et pourquoi.

Noémie : Toutes les personnes objectivement touchées par des discriminations liées au genre peuvent venir.

Yvan : Comment vous avez arrêté ce chiffre demandé en subvention à la FAE ?

Anouk : On n'a pas qu'un projet phare, on organise plusieurs ateliers et conférences, par exemple les journées nationales et internationales du droit des femmes, les journées sur le campus, et on a un chariot qui regroupe des revues et pour lesquelles on se tient à disposition pour en discuter. On organise des conférences, notamment avec un autrice de BD sur les personnes trans. On a aussi des salles de lecture d'ouvrages qui sont assez difficiles à comprendre. On fait aussi des projections. Voilà, donc on a plusieurs projets de différents types.

Yvan : Donc cet argent serait pour rémunérer vos conférenciers ?

Noémie : Alors on a un budget très précis avec les crédits d'impression, de transports, c'est ce genre de frais.

Yvan : Quand on va sur votre blog, c'est la charte qui représente vos statuts ?

Abbas : Par rapport à la mixité, vous avez contré en disant que peut-être que votre association était réservée aux femmes, mais que les hommes n'en étaient pas privés. Mais vous ne pensez pas que le fait d'interdire aux hommes de venir ne va pas les inciter à venir ?

Anouk : Je comprends, on en parle beaucoup dans nos séances. Il y a beaucoup d'hommes à nos séances, et qui nous soutiennent, beaucoup viennent aussi aux stands, donc je n'ai pas l'impression que ce soit un problème. C'est une démarche militante pour nous, dans le sens que c'est une forme d'apprentissage des femmes de dire qu'on est capables de monter une association et de prendre confiance en nous, quand on sait que les femmes sont largement discriminées.

Noémie : Pour nous c'est un outil, c'est un moyen tant que l'égalité n'est pas atteinte de prendre des responsabilités. Toutes les personnes victimes sont les bienvenues, et pas que les femmes.

Abbas : Vous avez beaucoup parlé de vos projets sur le féminisme, mais vous avez déjà eu des actions sur des projets non liés au féminisme. Dans quelle mesure une telle subvention pourrait vous aider à mener d'autres actions ?

Anouk : Alors ce qu'on a demandé comme subvention à la FAE, c'est juste pour les causes féministes. On est au carrefour de différents systèmes de discrimination.

Noémie : On a un événement qui n'est pas forcément en rapport mais qui est prévu, c'est l'organisation de la conférence avec le comité HEC par rapport à l'année passée, mais ce n'est pas un but lié directement à notre projet.

Joachim : Je précise qu'en ce moment, on est dans des questions avec les invités, ensuite on pourra avoir un débat interne.

Adrien : Je ne comprends pas bien symboliquement ce qu'apporte le fait de n'être que des femmes, et si ce ne serait pas plus fort d'être vraiment mixtes ?

Noémie : C'est un outil, ce n'est pas qu'on ne veut pas que ce soit comme ça. Ce qui change beaucoup, c'est les rapports de force dépendants des personnes, notamment par la prise de parole. En tant que femmes, c'est moins facile de prendre la parole. Ces rapports sont existants. Pour nous, ça permet de libérer la parole, ça permet de prendre de la force et de la confiance en nous de nous organiser de cette manière.

Anouk : Beaucoup d'hommes nous soutiennent, on ne se bat pas contre les hommes, mais c'est vraiment un outil.

Yvan : Vous parlez beaucoup du comité et pas forcément des membres, faites-vous cette distinction ? Et dès lors on pourrait concevoir un système dans lequel la possibilité d'être membre est accessible aux hommes et femmes, ou alors dans le cadre du comité de pouvoir faire des réunions avec des fois des femmes, des fois des hommes.

Anouk : C'est une distinction importante, le comité ce sont les personnes qui viennent en réunion, mais pour nous il n'y a pas de distinction entre membres et comité. On pourrait faire une distinction entre sympathisants et personnes membres du comité. Toute personne membre peut participer.

Yvan : Donc le comité et les membres se regroupent.

Anouk : Je confirme. Il y a une liste mail qui contient les sympathisants et soutiens.

Cédric : C'est quoi la composition de votre comité ?

Noémie : On est environ 7 membres actifs et qui faisons l'ensemble des tâches. On a une liste de membres plus larges pour les irréguliers.

Anouk : Il y a un noyau de 7-8 personnes, et ensuite environ 25 personnes qui organisent et viennent de temps en temps.

Pascal : Si j'ai bien compris, en faisant référence à vos statuts (art. 4.1), c'est que cette association est destinée aux personnes discriminées liées au moins au genre. Vous avez déjà eu des hommes trans ?

Anouk : Non.

Pascal : Et les hommes homosexuels, vous les incluriez ?

Anouk : La question ne s'est jamais posée, on doit en discuter. Ce sont des problématiques différentes.

- HUIS CLOS -

Vote :

Pour le préavis du Bureau d'accorder CHF 0.- à l'AFU

Pour : 8

Contre : 9

Abstention : 2

→ Le préavis du Bureau est refusé

Préavis pour un montant inférieur

Cédric propose CHF 500.-

Fidence propose CHF 1000.-

Pascal propose CHF 1500.-

Elodie propose CHF 1257.-

Pascal demande de voter pour chaque proposition avec les trois possibilités : pour/contre/abstention. Au lieu d'avoir un vote à quatre entrées, et que chacun vote pour la meilleure, il propose pour chaque entrée d'avoir un vote séparé où les gens peuvent voter oui/non/abstention, et la proposition qui a le plus de «pour » est acceptée.

Loïc précise que la contrainte avec les zapettes, c'est de n'avoir que trois boutons.

Elodie invite les gens à choisir un montant de CHF 1000.- ou CHF 1500.-

Loïc précise les modalités : pour le premier vote, il faut donner sa voix à l'une des cinq possibilités. Ensuite, on passe au deuxième tour pour départager les deux propositions qui auront récolté le plus de voix au premier tour.

Vote pour le premier tour :

A : CHF 1875.- : 3

B : CHF 500.- : 10

C : CHF 1500.- : 3

D : CHF 1000.- : 1

E : CHF 1257.- : 2

→ On garde donc les propositions de CHF 1875.-, 500.- et 1500.-.

Vote pour le deuxième tour :

A : CHF 1875.- : 3

B : CHF 500.- : 12

C : CHF 1500.- : 5

→ Une subvention de CHF 500.- est accordé à l'AFU.

Pour le GRC : Anouk Essyad et Noémie Rentsch

Anouk : On précise qu'on présente également pour le GRC, parce qu'on s'est occupé du budget aussi, même si ce n'est pas idéal. Le GRC vise à apporter un regard critique sur l'Unil et la société en général, pour prendre le temps de réfléchir. C'est une association assez ancienne, qui organise des conférences et ateliers sur des sujets variés. Elle n'est pas liée à des facultés, mais à tous. Vous avez pu consulter nos rapports d'activités et de projets qui montrent qu'on traite d'un assez grand panel d'activités.

Noémie : On répond volontiers aux questions concernant le budget. On remercie les personnes qui ont contesté le préavis. Le point sur lequel j'aimerais insister, c'est qu'on ne demande pas beaucoup d'argent à d'autres facultés, et on demande principalement à la FAE. Cette année, on est en attente de réponse d'autres associations. On ne demande pas aux facultés, puisqu'on est ouvertes à tous, on ne veut pas se lier plus à une faculté qu'à une autre. On ne veut pas que ce soit dit que c'est une association principalement financée par une seule faculté.

Anouk : On a collaboré avec des instituts pour organiser des événements, notamment un documentaire et on a fait venir le réalisateur de Cuba.

Noémie : On n'a pas vraiment préparé d'argumentaire de défense mais n'hésitez pas à poser des questions.

Elodie : Pouvez-vous nous parler d'un ou deux événements précis ?

Anouk : On a organisé au romandie une conférence sur les milieux artistiques, on a fait venir plusieurs intervenantes suivi d'une soirée, c'était l'occasion d'ouvrir le débat universitaire et de toucher un public plus grand que les étudiant-e-s. La semaine passée, on a organisé quelque chose pour réfléchir à l'historique du système des retraites en Suisse. On a aussi parlé du système révolutionnaire syrien.

Noémie : On a aussi commencé à investir dans des affiches, on a fait un mandat avec un étudiant pour ça. C'est important pour nous d'avoir des affiches qui sortent du lot et qui donnent envie aux gens de s'informer sur certains sujets.

Elodie : Pourquoi ne pas faire de soirées de soutien ?

Anouk : Alors on en a fait, par rapport à des événements politiques particuliers. On en a fait par rapport à la Syrie par exemple, pour le processus révolutionnaire, on en a fait aussi par rapport à la Palestine. Quand on fait des soirées, elles ont un thème particulier.

Abbas : Quelles sont vos autres sources de financement ?

Noémie : On a reçu des aides ponctuelles d'autres associations, mais on n'a pas vraiment autre chose. On est une petite association de 4-5 membres, devoir faire des demandes de subvention à l'externe c'est difficile, et les associations concernées n'ont pas forcément les sous pour nous aider. Et comme on est multifacultaires et qu'on ne veut pas être attachés à l'une d'entre elles en particulier, on ne fait pas de demande. Quand on fait des événements avec

d'autres associations, ils prennent une partie des coûts en charge et ça nous débite de notre budget.

- HUIS CLOS -

Vote :

Pour le préavis du Bureau d'accorder CHF 1400.- pour le GRC :

Pour : 12

Contre : 8

Abstention : 1

→ Le préavis du Bureau est accepté.

Pause à partir de 19h40, la séance reprend à 19H50.

Nombre de personnes ayant le droit de vote : 17

Nombre d'associations : 6

4. Rapport d'activité et plan d'activité

4.1 Rapport d'activité 2016-2017

Loïc : Vous avez reçu notre rapport d'activité. Avez-vous des remarques ou questions ?

Elodie : Pouvez-vous nous en dire plus sur la situation actuelle du réseau suisse des hautes écoles ?

Joachim : On essaie de faire des rencontres régulières, il faut qu'on en organise une bientôt, mais pour l'instant la priorité c'est les bourses d'études.

Laia : Il y a eu quelques échanges récemment. L'UNES a aussi eu un intérêt par rapport à ce projet.

Elodie : Sur le groupe de travail de la CARE, l'objectif est de changer les pratiques juridiques. Et donc c'est composé de qui ?

Joachim : La CARE est composée de membres de la FAE (dont moi), on a la chance d'avoir un juriste (Arnaud) et on a d'autres membres qui viennent de l'AEDL, ce qui a été voté l'année passée. Donc on a des juristes de la Faculté de Droit.

Elodie : Donc ce sont les mêmes que dans le GT ?

Joachim : C'est spécial parce qu'il y a eu un travail qui a été fait par les membres de la CARE, et donc sur cette base le rapport n'a pas changé, nos revendications sont les mêmes, ce sont les membres du Bureau qui sont chargés de porter le projet.

Elodie : Gabriela de l'UNES est partie, qui est son successeur, et est-ce qu'on va espérer pouvoir le revoir ?

Olia : C'est Jonas Schmidt, qu'on a déjà pu rencontrer, on a pu discuter avec lui. On va le voir sur une base régulière et le convier à nos AD sur la base de ses disponibilités.

Elodie : Pour la commission politique, je n'ai pas compris leur rapport parce qu'il est sur les stages, il y a un rapport sur deux facultés, je voulais savoir où ça en était et si vous avez besoin qu'on redynamise ça.

Maud : Il y avait eu un état des lieux fait par Lucas en Lettres, qui touchait essentiellement deux facultés, et depuis le dossier est en suspens. Ça fait partie des points à discuter au bureau. Après comment on va mener ce projet à bien, c'est à discuter encore.

Vote :

Pour l'adoption du rapport d'activité 16/17 :

Pour : 16

Contre : 0

Abstention : 1

→ Le rapport d'activité est accepté.

4.2 Plan d'activité 2017-2018

Pascal : Il ne me semble pas qu'il était mentionné ce qu'était l'intention de la FAE par rapport à ses liens avec des étudiant-e-s qui sont au Conseil de l'Université.

Joachim : Pour l'instant on a des objectifs différents, on représente les étudiant-e-s en tant que tels. Si contact il doit y avoir, ça peut être formulé par des personnes individuelles.

Sébastien : J'avais soumis le souhait d'avoir davantage de contacts et d'être le contact.

Pascal : En rebondissement, vous ne pensez pas que ça devrait être une sorte de mission permanente du Bureau, c'est-à-dire que ce soit à lui de prendre contact avec les étudiant-e-s représentant-e-s au Conseil de l'Unil au fur et à mesure que ces personnes changent ?

Joachim : Oui mais mes priorités pour l'instant, j'estime que j'ai un dossier prioritaire c'est les bourses, mais après pour d'autres occasions... Ce qui est important c'est qu'il y ait une occasion importante, un vote qui intéresse cette Assemblée, alors j'invite les personnes du conseil de l'Unil à venir en parler ici à l'AD.

Loïc : Dans les années précédentes, ça ne s'est pas fait pour différentes raisons, ça dépend aussi des périodes.

Joachim : On n'est pas fermés à cette idée et on vous invite à venir si une problématique est pertinente pour être traitée à la FAE.

Elodie : Mon interrogation sur les bourses, c'est que je ne l'ai pas vue sur le plan d'activités ?

Joachim : On sait ce qu'on va faire, mais on ne sait pas ce qui va advenir au niveau des partis. Mais c'est une de nos priorités absolues. On y reviendra au point 7.

Vote :

Pour l'adoption du plan d'activité 17/18 :

Pour : 17

Contre : 0

Abstention : 0

→ Le plan d'activité est accepté à l'unanimité .

5. Comptes et budget

5.1 Comptes 2016-2017

Présentation de **Floria**, notre nouvelle SC :

Pour les comptes 16-17, cette année on a une perte de CHF 35'542.-. On a juste fait un changement d'un titre de compte d'un mandat juridique à un mandat juridique audit. Les salaires ne dépassent pas, les charges dépassent à cause de nos paiements en retard, dans action sociale on est au dessus parce que ce n'est plus un compte fourre-tout comme avant, ensuite les frais de comm' dépassent notamment à cause de la comm' du referendum. Pour la CARE, on est sous le budget parce qu'on a fait moins de comm' voire par du tout cette année, ensuite Auditoire c'est bon, les subventions dépassent un peu mais rien de dramatique, pour la cotisation UNES c'est pareil, les frais d'entretien du micro-ondes sont à 0 car l'uni s'occupe de ça. Les FSE c'est ce qui a explosé cette année, notamment parce qu'il y a eu plus de comm' avec le retard des bourses de l'année passée, donc beaucoup plus d'étudiant-e-s ont demandé des aides financières, donc on arrive à un budget à plus du double de ce qui avait été prévu. Ensuite, tout le reste c'est pareil. ACIDUL reste pareil. Les charges financières ont augmenté parce qu'on a dû passer plus d'écritures à cause de l'augmentation des FSE. Pour les produits, on est plus ou moins dans le budget. On a eu des produits exceptionnels. Notre perte de CHF 35'542.- n'était pas prévue.

Pascal : Le compte désaffichage, c'est quoi ?

Joachim : Il y a eu des polémiques sur l'affichage, on a donc une Charte de l'affichage, et Serge-Alain est censé aller désafficher les affiches qui sont contradictoires avec la Charte. L'Unil nous rembourse quasi l'ensemble.

Abbas : Est-ce que quand l'affiche est désaffichée, les personnes sont averties ?

Olia : Non.

Abbas : Ca nous est arrivé que des associations ne sachent pas si c'était du militantisme ou autre chose.

Loic : Il y a du désaffichage fait par le concierge le dernier vendredi du mois, et les campagnes de désaffichage de la FAE. Il faut distinguer les deux. Après désafficher ne veut pas dire enlever la totalité des affiches, mais des fois on en enlève certaines quand il y en a trop au même endroit.

Joachim : Je rajouterais qu'il y a des concurrences entre les associations et des initiatives individuelles aussi.

5.2 Budget 2017-2018

Floria : Pour la proposition de budget 17-18, pour l'action spéciale le compte est diminué à CHF 5000.- puisque d'autres comptes ont été ouverts, on a diminué les fournitures à CHF 1000.-, les frais d'envoi et d'imprimante ne bougent pas.

Elodie : Pour le matériel informatique, vous prévoyez d'acheter des choses ?

Olia : Oui, on en a besoin de refaire notre parc informatique.

Floria : Les frais de comm' sont montés à CHF 5000.- parce qu'on a certaines choses qui méritent plus de comm', comme la CARE. Pour le Don du sang, l'année passée on a une charge négative, car on a reçu de l'argent alors qu'on devait en dépenser. Ce solde négatif sera remboursé au don du sang comme l'année passée.

Joachim : En fonction des pochettes de sang récoltées, ils nous donnent de l'argent. On peut budgétiser ce qu'on a besoin car on doit acheter de la nourriture. C'est de l'argent qu'ils nous ont donné en trop en fonction des pochettes. Vu que c'est le Don du sang, il ne convient pas de se faire de l'argent, on veut juste rembourser nos frais.

Floria : Pour la CARE, on garde à CHF 9000.-, la discussion sera pour voir si on accorde plus de temps à certains cas, à discuter. Le Troc-O-Pole ne bouge pas. Les subventions on ne bouge pas, même si on a un peu dépassé en général c'est stable. Les indemnités de micro-onde on a dépensé moins, donc on a trouvé judicieux de baisser le budget. Pour les FSE, on a eu énormément de demandes, on augmente à CHF 45'000.- à la place de 30'000.-.

Joachim : La quasi totalité de notre perte de cette année correspond à 1/6 de nos réserves et est due aux FSE. A quel point c'est tenable ? Mais surtout, c'est sans doute lié à la crise sur les bourses, ce qui pourrait expliquer une part de ce dépassement du budget prévu. Il convient de dire que résoudre une partie de la problématique sur les bourses c'est résoudre une partie de la problématique sur les FSE.

Floria : Les frais liés au Bureau restent pareils, les indemnités pour les représentants de la FAE sont baissées par rapport aux résultats de l'année passée. ACIDUL c'est pareil. Les charges financières, on les a augmentées.

Elodie : Pour l'ACIDUL vous avez un montant fixe ? Et pour le mandat juridique, vous avez une personne qui audite les comptes depuis quand ?

Floria : Ca fait depuis trois ans qu'il le fait. Une perte est budgétée à CHF 38'500.-, on a un fond dans lequel on peut aller puiser pour éponger nos pertes puisqu'on n'a pas fait de pertes avant cette année et qu'on a eu un résultat très positif l'année d'avant.

Joachim : En bref, on a un bon trésor, mais là il faut enlever la perte due au FSE quelque part.

Elodie : C'est quoi le fond pour l'aide à la publication ?

Joachim : Ça date d'il y a très longtemps, c'est une aide pour une éventuelle publication étudiante. Si tu décides d'écrire un roman, tu peux recevoir une subvention de la part de la FAE.

Loïc : C'est envisageable de l'enlever et de mettre les fonds dans une autre réserve.

Geraldina : On ne pourrait pas plus communiquer sur ce sujet ?

Joachim : La seule utilisation d'un de ces fonds que j'ai pu voir, c'est pendant la crise au niveau des bourses. Mais ce n'est pas ce fond spécialement qui a été touché, mais celui des FSE en général.

Vote :

1. Pour l'adoption des comptes 2016-2017 :

Pour : 17

Contre : 0

Abstention : 0

→ Les comptes sont adoptés à l'unanimité.

2. Pour l'adoption du budget 17/18 :

Pour : 17

Contre : 0

Abstention : 0

→ Le budget est adopté à l'unanimité.

6. Elections

Loïc : 6 membres du Bureau actuel désirent rester membres. Laia, Valentin et Lina souhaitent démissionner.

Vote en bloc des membres du Bureau restants :

Pour : 15

Contre : 1

Abstention : 1

2. Vote des nouveaux/elles candidat-e-s

Laia : Je suis arrivée en 2014, je connaissais très mal les bâtiments, c'est une super expérience pour s'intégrer et connaître les dessous de l'Unil, pour pouvoir donner son avis, il ne faut pas avoir peur de dire ce qu'on pense. Il faut mettre les choses en relation et avoir un débat sain au sein du Bureau. Pour ma part, c'était une très bonne expérience, c'est pour ça que je me suis représentée après mon année ERASMUS. C'est à regret que je cède ma place, mais au plaisir que les nouveaux candidats reprennent cette place.

Vote : Chacun-e inscrit les 3 personnes préférées sur le papier.

Deuxième tour en cas d'égalité.

Axelle : 6
Narcisse : 2
Géraldine : 2
Ines : 8
David : 9
Maria : 9
Anton : 15

→ Les nouveaux membres du Bureau élus sont: David, Maria et Anton.

7. Bourses d'étude

- Huis clos -

Vote :
Pour la stratégie du Bureau:
Pour : 14
Contre : 0
Abstention : 2
→ La stratégie du Bureau est acceptée.

8. Interpellation

Joachim : Vous avez devant les yeux l'interpellation que nous avons reçue.

Olia : Je vous donne la réponse du Bureau. La première chose à dire c'est que c'est une thématique à laquelle le Bureau a été sensible et que l'on juge intéressante. Le bureau souhaite une plus grande participation féminine. On a 3-4 axes pour notre réponse :

Le premier par rapport au tirage au sort. Je vais clarifier. Les délégué-e-s tiré-e-s au sort composent la moitié de l'Assemblée, le premier tour est un tirage au sort par le CI de l'UNIL sur l'ensemble des étudiant-e-s. Les personnes sélectionnées (24 cette année passée) sont ensuite contactées apr la FAE qui leur propose de devenir délégué-e-s. Les personnes qui répondent positivement sont automatiquement prises. Ensuite, la sélection se se base sur du volontariat. S'il y a plus de candeidats que le nombre de places, il y a un nouveau tirage au sort pour désigner qui devient délégué-e et qui deveint vient-ensuite.

Pascal : Le tirage au sort est en fonction des facultés ?

Olia : Non, c'est au hasard et aléatoire. Par rapport à la question de la parité, on pourrait intervenir lors du premier tour en demandant de fournir un échantillon respectant la parité. Mais malheureusement, lors du second tour, vu que les candidatures sont volontaires, on a pas de contrôle par rapport à la parité à ce niveau. Il serait possible après avoir toutes les personnes du second tour, en cas d'excédant, de demander de respecter la parité lors du deuxième tirage au sort.

Joachim : J'ajouterais que si on tire au sort, si le but est d'augmenter le nombre de femmes à l'AD et vu qu'il y a 55% de femmes à l'Unil, il y a plus de chances statistiquement de tirer des femmes au sort. Donc ça favorise déjà la présence de

femmes à nos AD. Ensuite pour l'autre moitié de l'AD ; c'est aux associations représentatives d'envoyer des délégations plus paritaires. Au niveau du Bureau, on essaie de présenter un maximum de femmes et d'hommes, mais c'est sur la base du volontariat. A la co-présidence, on vous a présenté des hommes et des femmes. Vos statistiques ne notent pas le temps de parole par personne. Je vous propose un petit temps de débat là-dessus. J'accorde cinq minutes pour en parler.

Pascal : Je prends parole en mon nom propre. Sur la représentation des associations, je pense effectivement que c'est à elles de faire en sorte d'avoir une parité dans la représentation mais on ne peut pas forcer non plus. Je pense en revanche qu'il y a assez de monde à l'Unil pour que dans la représentation du tirage au sort on puisse arriver soit à du 50-50, soit se baser sur la proportion des étudiants à l'UNIL (55% femmes, 45% hommes). Je suis favorable aux quotas. Je pense que dans la masse des étudiant-e-s on va réussir, à force de faire des tirages au sort, à trouver ces personnes. Je pense que c'est possible de manière pratique et logistique, même si ça implique peut-être plus que deux tours.

Olia : Si tu fais une proposition, il faudra voir avec le règlement

Pascal : Je suis pas convaincu qu'après le premier tour le volontariat soit forcément la meilleure solution, mais je vais pas entrer dans le débat ce soir.

Olia : J'ai eu des années où une seule personne a répondu lors du premier tour.

David : Sur cette question des refus, je trouverais intéressant de savoir si les femmes refusent plus que les hommes. C'est la question de la légitimité des femmes dans une institution comme ça. Donc pour moi un quota de deuxième tour serait plus intéressant.

Olia : Sauf que du coup ce sera pour les prochaines années. Ca nous permettrait d'avoir des statistiques plus détaillées sur le taux de refus lors du premier tour.

Loïc : Pour les délégué-e-s du tirage au sort, les deux tours doivent avoir lieu d'ici la semaine prochaine. Ca va être trop compliqué de changer le règlement, mais c'est bien d'en parler pour éventuellement penser à un changement de règlement.

Elodie : J'aimerais être déléguée pour l'AEML, ce serait bien qu'on fasse une Charte pour que chacune de nous s'engage pour amener à la parité.

Geraldina : On a des nouveaux auditoires sous terre pour les 2^{ème} et 3^{ème} de médecine, le décanat est pas très motivé à donner des fonds.

Loïc : Les locaux appartiennent à l'Unil ou au CHUV ?

Geraldina : A l'Unil.

Loïc : Tu peux nous écrire un mail clair avec tout ça.

David : Juste sur la question des délégué-e-s tirés au sort, je trouverais intéressant d'essayer de trouver des délégués en faisant plusieurs tirages au sort dans l'année, aussi par rapport au rythme de vie de chacun.

Olia : Il faudra voir les règlements. C'est possible parce qu'on envoie un mail, on pourrait en envoyer plusieurs et faire des rappels. On peut faire davantage de comm'. Pauline pourra faire plus de mail.

La séance est levée à 22h14.